



Technical Inspection Services • Services d'inspection technique

460 Two Nations Crossing, Fredericton, NB E3A 0X9 506-453-2336 (tél) 506-457-7394 (fax)

ÉTUDE DU PLAN DE GARDERIE

Si vous prévoyez ouvrir une garderie pour six personnes ou plus, un plan détaillé en vue d'une étude des aspects de la sécurité-incendie et de la sécurité des personnes doit être soumis à votre coordonnateur des services à la petite enfance avec votre demande. Une réponse vous sera envoyée par courrier ou par télécopieur avec copie à un agent de la prévention des incendies responsable de votre région et/ou au service d'incendie local et à l'inspecteur des bâtiments.

Votre projet de garderie doit comprendre un plan à l'échelle ou réglementaire de CHAQUE étage du bâtiment, indiquant les sorties, les cloisons, les fenêtres, les portes, les escaliers, les noms des pièces (c.-à-d. cuisine, local d'entreposage, etc.), les poêles à bois, l'emplacement des détecteurs de fumée ou des composantes du réseau avertisseur d'incendie, les pièces utilisées pour les activités de la garderie, les extincteurs d'incendie, etc. Vous devez joindre deux photos en couleur distinctes de l'extérieur du bâtiment.

Date : _____

Nom et adresse de civique de la garderie : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

Nom et adresse de civique du propriétaire du bâtiment : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

Nom et adresse de civique de l'opérateur : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

Nombre d'enfants participants : _____ Âges : _____

Nombre de bébés de deux ans (24 mois) et moins : _____

Heures d'ouverture prévues? _____

Nombre d'étages dans le bâtiment? _____ Sous-sol? _____

Tout le bâtiment sera-t-il muni d'un système d'extincteur automatique? _____

Le bâtiment sera-t-il muni d'un réseau avertisseur d'incendie "AC/DC"? (Un tel système est requis pour la garde de bébés autres que les enfants de l'opérateur.) _____

La garderie sera-t-elle munie d'un éclairage de secours "AC/DC"? _____

Combien de sorties (à part les fenêtres) sont prévues? _____

Quel sont les matériaux de finition des murs intérieurs et des plafonds? _____

Comment le bâtiment est-il chauffé? _____

Combien d'extincteurs d'incendie muraux de catégorie 2A-10BC (ou équivalente) sont prévus? (l'indiquer sur les dessins) _____

Veillez fournir toute autre information qui pourrait être utile dans l'étude du plan :

INSPECTION DU SITE DE LA GARDERIE

La réponse écrite que vous recevrez du Services d'inspection technique contiendra le nom et le numéro de l'agent de la prévention des incendies de votre région.

1) Veuillez aviser l'agent de la prévention des incendies lorsque vous entreprenez la construction ou la rénovation de votre garderie.

À l'achèvement des travaux de construction, de rénovations, etc. et avant l'inauguration officielle, un agent de la prévention des incendies représentant les services d'inspection technique devra visiter le site de la garderie afin de s'assurer que les mesures appropriées en matière de sécurité-incendie sont en place. Il pourra alors vous indiquer l'endroit où vous devez installer les extincteurs d'incendie, vous aider à dresser votre plan de sécurité-incendie, etc.

2) Veuillez communiquer l'agent de la prévention des incendies plusieurs jours avant l'ouverture de la garderie afin d'organiser la visite du site.